



REGLEMENT PARTICULIER VTT XC OLMETA DI TUDA

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

VILLAGE OLMETA DI TUDA

Informations générales

Le présent règlement particulier vient compléter les dispositions et prescriptions contenues dans le règlement général des épreuves, adopté par le Comité Insulaire Corse de Cyclisme, actuellement en vigueur.

1/ Généralités

L'association TENDA VTT NATURA organise LE VTT XC OLMETA DI TUDA qui se déroulera le dimanche 7 AVRIL 2024. L'organisation est assurée par LE CLUB TENDA VTT NATURA et des prestataires privés, avec le soutien du Comité Insulaire Corse de Cyclisme. Tous les concurrents licenciés FFC sont acceptés.

Les licenciés d'autres fédérations et les non licenciés sont acceptés munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition.

A l'issue des épreuves, un classement par catégories sera établi et une remise de trophée viendra récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

Le classement détaillé sera mis en ligne sur internet.

2/ Dispositions spécifiques applicables à l'épreuve support du challenge régional de vtt cross-country

Seules les personnes possédant une licence délivrée par un club affilié à la Fédération Française de Cyclisme via le Comité Insulaire Corse de Cyclisme pourront figurer au classement du challenge régional.

3/ Catégories

Catégories Jeunes (garçons et filles) :

- U7 (5-6 ans)
- U9 (7-8 ans)
- U 11(9-10 ans)
- U 13 (11-12 ans)
- U 15 (13-14 ans)

Catégories Adultes (hommes et femmes) :

- U 17 (15-16ans)
- Juniors (17-18 ans)
- Espoirs (19-22ans)
- Elites (23-29 ans)
- Masters 1/2 (30-39 ans)
- Masters 3/4 (40-49 ans)
- Masters 5/6 (50-59 ans)
- Masters 7/8 (60-69ans)
- Masters 9 (70 ans et plus).
- VAE

4/ Distance et dénivelé par catégories

- **U7** : 3 tours, 0,3km = **0,9km**
- **U9 G/U9 Filles** : circuit village 1,2 km. 3 tours = **3,6km**
- **U11 G/U11 Filles** : circuit 1,2 km. 4 tours = **4,8km**
- **U13 G/U13 Filles** : circuit 1,2 km. 6 tours = **7,2 km**
- **U15 G/U15 Filles et U17 Filles** : circuit 5 km + 200m. 2 tours = **10 km + 400m**
- **U17 Garçons/Féminines Juniors** : circuit 5 km + 200m. 3 tours = **15km + 600m**
- **Hommes/ femmes/VAE et VTT musculaires : Juniors, Espoirs, Elites, Masters :**
1 boucle de 53 km, D +/- 1470m.

5 /Dates et Horaires

Dimanche 7 AVRIL 2024

Retrait des dossards adultes, cadets, espoirs, élites, masters de 8h à 9h00

9h30 VAE

9H45 Départ adultes, espoirs, élites, masters,

12H00-13h30 Retrait des dossards enfants

14H15 Départ CADETS (U17) garçons, JUNIORS (U19) filles, minimes garçons (U15), cadettes filles (U17)

14H45 BENJAMINS (U13)

15H15 PUPILLES (U11)

15h40 POUSSINS (U9)

16H00 Pré –LICENCIÉES (U7)

16h30 Remise des prix

6 / Matériel

Les vélos et les braquets devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. L'installation de caméras sur les vélos ainsi que sur les casques ou toute autre partie du corps est interdite.

7/ Port du casque et sécurité

Le port du casque, jugulaire attachée est OBLIGATOIRE durant toute la durée de l'épreuve. Le port de gants adaptés à la pratique du VTT est également obligatoire. Les participants ne respectant pas cette règle seront automatiquement et immédiatement disqualifiés.

8/ Dossards et transpondeurs

La visibilité du dossard est obligatoire, en effet elle permettra le contrôle des coureurs. Les consignes sur l'emplacement du dossard et du transpondeur seront données par l'organisation le jour de la course. La direction de l'épreuve se réserve le droit de sanctionner le coureur qui ne respecte pas les consignes relatives à la disposition du dossard.

9/ Départ

Chaque coureur doit rester à proximité de la zone de départ pendant son échauffement mais il ne doit pas passer la ligne de départ. L'annonce du départ aux coureurs s'effectuera par micro 10 minutes avant le départ. La mise en grille sera effectuée par les arbitres en fonction du classement des courses VTT XC 2024 du CICC. Tout coureur absent à l'appel ne pourra plus prendre le départ. Le signal du départ sera donné conformément au règlement fédéral de la FFC.

10/ INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront à faire sur internet sur le site de Sportimers au plus tard le **Samedi 6 AVRIL 2024 à 12H**. Le jour de la course le coureur devra retirer son dossard à l'accueil, signer la feuille d'émargement, et prendre le transpondeur qui servira au chronométrage.

Le montant est de **20 € pour les catégories adultes et 10 € pour les catégories MINIMES et CADETS, détenteurs d'une licence FFC.**

Pour les licenciés autres fédérations et les non-licenciés, le montant est majoré de 5€.

Montants auxquels s'ajouteront les frais d'inscription internet.

Gratuit pour les autres catégories enfants.

11/ BALISAGE

Le balisage des parcours sera effectué avec panneaux indicateurs par catégorie, fléchage et rubalise.

12/ SECURITE

Les signaleurs disposés sur chaque parcours seront en mesure de communiquer à l'aide de tel portable ou radio avec le responsable sécurité qui pourra se déplacer sur l'ensemble du parcours.

Une ambulance, un docteur seront présent sur place ainsi que 2 personnes ayant le PSC1.

13/ INFORMATION DES RIVERAINS

Les riverains seront informés par voie postale du déroulement de la manifestation sportive.

14/ RECOMPENSES

Les récompenses auront lieu sous forme de coupes et lots délivrées aux 3 premiers de chaque catégorie.

15/ Coureurs en course

Les règles à respecter en course devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. Le présent règlement de course sera communiqué aux participants sur le site internet du club organisateur. Le commissaire, les signaleurs, les voitures de l'organisation veilleront à faire appliquer la réglementation fédérale. Les participants ne respectant pas ces règles seront automatiquement et immédiatement disqualifiés. Les coureurs devront veiller au respect de l'environnement, tout coureur ne respectant pas les règles pourra être sanctionné par le directeur de course.

16/ Assistance mécanique et ravitaillement

Une assistance mécanique et des ravitaillements seront possibles au stade d'Olmata di Tuda pour les catégories enfants.

Concernant le RAID VTT adultes un ravitaillement ainsi que la zone d'assistance est prévu au village de Pieve.

Concernant la catégorie VAE le changement de batterie est autorisé au village de PIEVE uniquement dans le sens du retour, lors du 2 eme passage au village de PIEVE, en descendant du col de Bigornu.

Le changement de batterie n'est pas autorisé lors du premier passage.

En dehors de ces points l'aide mécanique n'est pas autorisé. Toutes aides mécaniques en dehors de ces points donnera lieu à une disqualification.

17/ Arbitrage, Contrôles et disqualification

L'arbitrage de la course sera assuré par un arbitre fédéral assisté d'arbitres régionaux.

Des signaleurs à pied ainsi que des commissaires placés tout au long du parcours sont habilités à signaler à l'organisation et au commissaire principal toutes entraves au bon déroulement des épreuves ainsi que toutes infractions au présent règlement. Tout non-respect du présent règlement entraînera automatiquement la disqualification du coureur. En cas de disqualification d'un coureur avant l'homologation du résultat de l'épreuve, le classement est modifié. Les règles anti dopage s'appliquent à la présente épreuve conformément au règlement de la FFC.

Concernant le RAID VTT, une barrière horaire est fixé à 13h au village de PIEVE.

A partir de 13h, chaque concurrent sera disqualifié par un membre de l'organisation et son dossard sera retiré.

A partir de ce moment, ce dernier ne sera plus sous la responsabilité des organisateurs, il pourra rejoindre le départ par l'itinéraire de son choix.

CIRCUIT 5 KM U15, U17G /U17-U19F



RAID VTT DU NEBBIU ADULTES



raid_vtt_2024-18270525-1706607752-227.gpx

blob:https://www.openrunner.com/c8157084-1427-4394-8453-9d09a195270e